Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260331-2026_3_15-DE

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le trente-et-un mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

27 mars 2026

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

M. HUET Guénhaël, Mme JEGO Anne-Marie, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, M. HUET Pascal, *Adjoints* ;
Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. PASCO Yann, M. LE SOMMER Charles, Mme HERVE Nadia, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, M. BERTRAND Romain, M. JEANNOT Mathieu, Mme LE COTILLEC Clémence, *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 17

Représentés : M. HUET Pascal par M. CAGNARD Hervé
Mme RIO Annick par Mme JEGO Anne-Marie

Votants : 19

Secrétaire de séance : Mme DUVERGER Cécile

n°2026-3-15 : Désignation de deux délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Commune de Locmariaquer est membre du au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.
A ce titre la commune compte 1 délégué avec 1 voix au sein du collège des communes classées du Comité Syndical du Parc.

Les statuts du Parc prévoient que l'organe délibérant désigne pour chaque titulaire un suppléant.

Il est proposé les candidatures de Monsieur Pascal HUET en tant que délégué titulaire et de Monsieur Yann PASCO en tant que délégué suppléant.

Pour la désignation des deux délégués, il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret.

A l'unanimité il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE :
Monsieur Pascal HUET **: Délégué titulaire**
Monsieur Yann PASCO **: Délégué suppléant**

La secrétaire de séance
Cécile DUVERGER

Le Maire,
Hervé CAGNARD

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)